



CICR

FAITS ESSENTIELS

DÉLÉGATION RÉGIONALE D'ABIDJAN

Juillet - Décembre 2010

Éditorial

Après l'ouverture, en 1989, de son premier bureau à Man, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dispose aujourd'hui d'une délégation régionale à Abidjan qui, outre la Côte d'Ivoire, couvre le Togo, le Bénin, le Burkina Faso et le Ghana. Depuis le déclenchement de la crise en Côte d'Ivoire en 2002, ses équipes travaillent sur l'ensemble du territoire national ivoirien, en collaboration avec celles de la Croix-Rouge de Côte d'Ivoire (CRCI). Ainsi, à travers deux bureaux et trois sous-délégations répartis sur le territoire, le CICR poursuit ses activités en faveur des personnes privées de liberté et de la population civile selon les besoins constatés.

En 2010, la Côte d'Ivoire a finalement tenu son élection présidentielle. En dépit du bon déroulement de la campagne électorale et du premier tour, une crise postélectorale s'est installée à l'issue du second tour. Elle a nécessité un rapide réaménagement des programmes et prévisions de la délégation, afin d'apporter une réponse adéquate aux préoccupations humanitaires qui ont surgi. Les violences en particulier ont conduit à un renforcement de l'action humanitaire du CICR et de la CRCI.

Afin de faire face à cette nouvelle crise, le CICR a axé ses interventions sur le respect et la protection des personnes les plus vulnérables, conformément à son mandat. Hormis le soutien apporté à la CRCI pour ses activités de premiers secours, le CICR a accentué la diffusion des principes humanitaires universels, augmenté ses visites aux personnes détenues ainsi que son assistance aux personnes déplacées.

Les présents « faits essentiels » résument les activités réalisées au cours du dernier semestre 2010, alors qu'un encadré (ci-contre) donne un aperçu de l'action d'urgence déployée par le CICR et la CRCI depuis la crise postélectorale.

Cela dit, voilà une année qui s'achève et celle qui commence aura vraisemblablement son lot de joies et de peines. Malgré les soubresauts de la vie, le CICR souhaite néanmoins à vous, ses interlocuteurs, ainsi qu'à vos familles, amis et connaissances, une année 2011 colorée de bonheur, de santé, de paix et qu'avec vous, il continue à protéger la dignité humaine.

Dominique Liengme
Cheffe de délégation du CICR à Abidjan



Réponse humanitaire à la crise postélectorale en Côte d'Ivoire

Entre le 26 novembre et le 31 décembre 2010, le CICR et la CRCI ont :

- traité plus de 650 personnes blessées dans l'ensemble du pays, dont près de 300 cas graves ont été évacués vers des structures médicales ;
- offert 17 kits de pansements et/ou de matériels de perfusion aux CHU de Cocody, de Yopougon et de Bouaké, au Centre hospitalier régional de Yamoussoukro, ainsi qu'aux hôpitaux généraux de Sinfra, Oumé, Duékoué et Abobo-Nord. Chacun de ces kits permet de traiter jusqu'à 100 personnes ;
- transporté plus de 150 poches de sang aux centres hospitaliers de Toumodi, Yamoussoukro, Bouaké et Korhogo, sur demande du Centre national de transfusion sanguine ;
- visité plus de 370 personnes détenues dans divers lieux de

détention provisoires et permanents sur l'ensemble du territoire ivoirien ;

- effectué plus de 300 appels téléphoniques afin d'informer les familles du sort de leurs proches détenus ;
- distribué bâches, pagnes, kits de cuisine, moustiquaires et matériels sanitaires (seaux, bassines et savons) à plus de 2800 personnes déplacées à Duékoué, Danané et Sinfra dans l'Ouest et le Centre-ouest du pays ;
- construit 16 latrines et 10 douches à la mission catholique de Duékoué et y ont réhabilité 8 points d'eau ainsi que le château d'eau et la pompe qui l'alimente en eau potable, pour le bénéfice des déplacés qui s'y sont réfugiés à Duékoué ;
- animé des séances de sensibilisation à l'hygiène de base auprès des déplacés à Duékoué.

ASSISTANCE EN FAVEUR DE LA POPULATION CIVILE

Sécurité économique

En Côte d'Ivoire

À la suite des inondations à Bingerville, Anyama et Duékoué, plus de 2 500 personnes sinistrées ont bénéficié de biens de première nécessité. Savons, kits de cuisine, seaux, bassines, pagnes, bâches et nattes notamment.

Au Togo et au Bénin

Cinq mille personnes dans le Sud-est du Togo ont bénéficié en novembre d'une assistance du CICR en articles ménagers essentiels (seaux, savons, nattes, pagnes, kits d'hygiène féminine, kits de cuisine, bâches et moustiquaires), afin de combler partiellement les pertes qu'elles ont subies en raison des inondations.

Au Burkina Faso et au Ghana

Une distribution de vivres composée de 120 tonnes de maïs, 40 tonnes de haricots, 2 tonnes de sel iodé et 10 000 litres d'huile de palme a été faite au profit de 10 000 personnes victimes du conflit interethnique à Bawku, dans le nord du Ghana. Par ailleurs, environ 1 500 sinistrés des inondations dans les régions de l'est et du Nord du Burkina Faso ont reçu des nattes, pagnes, savons, bâches et sets de cuisine.



Pompe réhabilitée par le CICR à la mission catholique à Duékoué.

Accès à l'eau et promotion de l'hygiène en milieu rural

En Côte d'Ivoire

Dans les régions de Vavoua et Sarhala, deux projets de promotion de l'hygiène en milieu rural ont été réalisés en faveur de 14 000 bénéficiaires, en collaboration avec la CRCI. Parallèlement à la sensibilisation, le CICR a procédé à la construction de plus de 200 latrines et à la réparation d'une vingtaine de pompes. Un troisième projet de ce type a été initié à Tai-Zagné au bénéfice de 4 000 personnes. Également, 7 bornes-fontaines ont été construites à Guiglo, Bloléquin, Duékoué, Bonon et Touba en faveur de 4 200 personnes.

Au Togo et au Bénin

Dans le cadre d'une campagne d'éducation sanitaire financée par le CICR, 100 volontaires de la Croix-Rouge togolaise (CRT) ont été mobilisés pendant trois jours en novembre, afin de promouvoir les meilleures pratiques de l'hygiène et de l'assainissement dans les neuf quartiers de Lomé les plus touchés par les inondations qui ont affecté le Sud-est du Togo au

cours du second semestre de l'année. La campagne d'éducation sanitaire, faite de porte à porte et également à travers l'animation de trois stands dressés dans les zones concernées, a touché plus de 200 000 personnes. Les différents ménages situés dans ces zones ont ainsi été sensibilisés au lavage des mains et au traitement de l'eau de boisson à domicile avec de l'eau de javel ordinaire ou des pastilles de chlore.



Distribution de biens de première nécessité aux déplacés de la mission catholique à Duékoué.

ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES PRIVÉES DE LIBERTÉ



Déléguée du CICR pendant un entretien privé avec un détenu.

Afin d'être en mesure d'améliorer les conditions de détention, les délégués du CICR ont visité plus de 12 000 détenus au cours de 83 visites effectuées dans 50 lieux de détention provisoires et permanents, sur l'ensemble du territoire ivoirien. Près de 320 détenus de sécurité ont été individuellement suivis au cours de ces visites.

Un soutien alimentaire, destiné à environ 1 000 détenus malnutris, a été apporté dans 9 Maisons d'arrêt et de correction (Mac) du pays. Ce programme a été mis en œuvre avec l'appui de la CRCI dans le sud et avec l'association Ste Camille dans le nord. Avec le soutien des volontaires de la CRCI, le CICR a permis à près de 440 détenus de rétablir et/ou de maintenir le contact avec leurs familles par le moyen d'appels téléphoniques, ainsi que la collecte et la distribution de 200 messages Croix-Rouge.

Dans les Mac de Daloa et d'Abidjan, 550 détenus souffrant de bérubéri ont été approvisionnés en aliment nutritionnel, thiamine et autres vitamines combinées. Par ailleurs, le CICR a mené des campagnes de lutte an-

tivevectorielle dans 11 Mac en faveur de 8 600 détenus. Des travaux de réhabilitation (système de distribution d'eau, latrines, aération, cuisine, etc.) sont en cours dans les Mac de Dabou, Gagnoa et Bondoukou au profit de plus de 1 000 détenus.

En appuyant le personnel médical des prisons et en maintenant des contacts réguliers avec les autorités sanitaires pour la mise en œuvre d'un système de soins adéquat, le CICR a facilité l'accès aux soins médicaux des personnes détenues. À cette fin, il a participé au comité paritaire sur la prise en charge de la santé en milieu carcéral, en collaboration avec les services techniques des ministères de la Santé et de la Justice, ainsi que des organisations intergouvernementales et non gouvernementales (ONG). Le document de politique

nationale de santé en milieu carcéral produit lors de l'atelier de validation a été endossé par les autorités concernées.



Déléguée du CICR entrant dans la prison pour assister les détenus.

PROMOTION DU DROIT ET DE L'ACTION HUMANITAIRE



Séance de sensibilisation à l'endroit des autorités politiques à Korhogo.

En Côte d'Ivoire

Plus de 1 500 porteurs d'armes (forces gouvernementales et groupes armés) ont été sensibilisés au droit international humanitaire (DIH) et à l'action humanitaire du CICR au cours de 13 séances de diffusion. Le CICR a soutenu l'intégration du DIH au sein des forces armées à travers l'organisation de la première formation des formateurs DIH, animée par des instructeurs militaires ivoiriens au profit de 19 officiers et sous-officiers des forces de défense et de sécurité. En outre, un instructeur DIH des Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (Fanci) a pu approfondir ses connaissances grâce à sa participation au cours avancé en DIH à San Remo (Italie). Dans le même élan, le chef des opérations de l'État-major des Armées a assisté à l'atelier pour officiers supérieurs sur les règles internationales régissant les opérations militaires (SWIRMO) à Lucerne, en Suisse.

Afin de promouvoir la Convention de Kampala pour la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, une conférence publique a eu lieu à Abidjan en présence d'une quarantaine d'autorités ivoiriennes, de représentants d'ambassades et d'organisations nationales et

internationales. Une soixantaine d'autorités politiques et administratives a pris part à trois séances de sensibilisation sur l'action et les principes humanitaires à Bouaké, Korhogo et Odienné.

Environ 33 journalistes et animateurs de radio ont pris part à deux ateliers de presse à Gagnoa et Bouaké, afin d'être informés sur les activités du CICR, les règles humanitaires et le respect dû à l'emblème croix rouge. Plus de 1 500 personnes issues d'ONG, des jeunes des partis politiques, des mouvements religieux, de la chefferie traditionnelle et des ex-combattants, ont été sensibilisées aux principes humanitaires et initiées aux gestes élémentaires de survie au cours de 33 ateliers.

Au Burkina Faso et au Ghana

Au Burkina Faso, cinq journées de sensibilisation sur l'action humanitaire de la Croix-Rouge et les principes de base du DIH ont été réalisées au profit de 250 militaires et gendarmes, ainsi que d'une centaine d'autorités politiques, administratives, judiciaires, religieuses et coutumières. Portant sur le même sujet, deux journées de sensibilisation ont eu lieu au profit de 70 leaders d'opinion et autorités

politiques et coutumières à Bolgatanga et à Bawku, au Ghana.

Pour soutenir l'intégration du DIH au sein des forces armées, le CICR a financé la participation de deux officiers supérieurs des forces armées du Burkina Faso au 17^{ème} cours avancé de DIH à San Remo et facilité la participation d'un enseignant de l'École nationale d'administration et de magistrature (Enam) au cours panafricain à Dakar. Par la suite, deux membres du comité interministériel du DIH du Burkina Faso et une représentante du ministère de la Justice du Ghana ont pris part à la réunion universelle des commissions nationales du DIH à Genève. Quatre autres représentants gouvernementaux des deux pays ont participé au séminaire CICR-CEDEAO à Abuja, ainsi qu'à celui sur le DIH coutumier à Yaoundé.

Au Togo et au Bénin

Quatre-vingts chefs traditionnels, leaders religieux et autorités civiles et militaires décentralisées ont été sensibilisés sur les principes humanitaires universels, ainsi que sur le travail de la Croix-Rouge au Togo. À l'initiative du CICR, 40 ONG nationales et internationales opérant au Bénin et au Togo ont échangé quelques

PROMOTION DU DROIT ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

réflexions sur le droit et l'action humanitaire dans les différentes situations de catastrophe au cours du second semestre 2010. Les discussions ont permis aux participants à cette rencontre d'avoir un aperçu de l'action humanitaire, de partager leurs expériences ainsi qu'un certain nombre de préoccupations humanitaires liées à l'assistance à des catégories spécifiques de victimes comme les déplacés, les détenus et les enfants séparés de leurs parents.

Deux cent cinquante étudiants de la faculté de Droit de l'université de Lomé au Togo ont été sensibilisés en décembre sur le DIH et sur le mandat et les activités du CICR dans la région. Cette séance de diffusion a permis aux étudiants de 3ème et 4ème année de compléter le cours théorique qui leur est enseigné par un aperçu pratique du DIH.

Au cours de deux journées organisées par le CICR à Porto-Novo (Bénin), 22 officiers de 7 nationalités africaines, stagiaires du Diplôme d'état-major (DEM), ont été sensibilisés sur le droit des conflits armés (DCA) et sur le rôle que joue le CICR en matière d'intégration du DCA dans les différentes forces armées de la région. Le mandat et les activités du CICR en terme



Séance de sensibilisation à l'endroit des forces armées au Togo.

d'assistance, de protection et de prévention ont également fait l'objet de communications et d'échanges avec ces officiers stagiaires.

Trente officiers des Forces armées béninoises (FAB), issus des différentes garnisons et écoles militaires du pays, ont participé en août à un atelier de recyclage pour instructeurs DIH. Les travaux doivent renforcer les capacités d'enseignement des FAB en matière de DIH, notamment par l'apprentissage d'une meilleure intégration du DCA dans les exercices tactiques et les monographies d'ensei-

gnement ou d'entraînement.

Vingt officiers des forces de sécurité du Togo, ayant pour la plupart des responsabilités opérationnelles, ont participé en novembre à un atelier de sensibilisation destiné à rendre les forces de sécurité plus attentives à l'application de la loi et à l'importance de l'action humanitaire neutre de la Croix-Rouge en cas de crise (conflit ou violence). À cet effet, l'atelier s'est concentré notamment sur l'approfondissement des connaissances en matière de droits de l'homme et de principes humanitaires.

COOPÉRATION AVEC LE MOUVEMENT



Distribution de biens de première nécessité aux déplacés à Danané.

En Côte d'Ivoire

En prévision de l'élection présidentielle, des caravanes d'information sur la Croix-Rouge, co-animées par la CRCI et le CICR,

ont été organisées à l'intention des autorités locales et des populations en général, afin de mieux faire connaître le Mouvement et de faciliter le déploiement des secouristes. Des missions effectuées sur

le terrain par la CRCI ont servi à rééquiper les branches locales en matériel de premiers secours, et à rappeler les règles de sécurité aux volontaires. Avec le soutien financier et logistique du CICR et de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la CRCI a assuré la couverture médicale de l'élection présidentielle dans 69 localités du pays.

Pour accroître la connaissance de la Croix-Rouge et contribuer à l'amélioration de la santé des populations, la CRCI a organisé des séances de diffusion et d'éducation sanitaire à Issia, Semien, Dabakala, M'bahiakro et Ouaninou dont les branches locales ont reçu du matériel d'assainissement. La CRCI a aussi distribué plus de 1 000 moustiquaires imprégnées à plusieurs centaines de femmes enceintes ou ayant des enfants de 0 à 5 ans, dans 6 districts sanitaires dans le centre-ouest et le sud-ouest du pays.

COOPÉRATION AVEC LE MOUVEMENT

Près de 165 volontaires de la CRCI ont été formés à la connaissance du Mouvement, au secourisme, à la sensibilisation sur le paludisme, aux infections sexuellement transmissibles telles que le VIH/Sida et à l'hygiène environnementale, dans 8 comités locaux. Dans le cadre du projet de sensibilisation contre l'usage abusif de l'emblème croix rouge, la CRCI et le CICR ont co-animé des ateliers d'information à l'intention d'environ une centaine d'utilisateurs non autorisés à Duékoué, Divo, Gagnoa, Soubré et San-Pédro.



Une équipe de secouristes de la CRCI arrive avec un blessé à l'hôpital.

secours, dossards et fanions a été offert à la CRBF.

Le CICR a soutenu le renforcement des capacités de gestion de la CRBF en finançant un séminaire sur la bonne gouvernance au profit des membres de la gouvernance et de la gestion. Il a aussi permis la mobilisation de 160 volontaires pour la couverture de l'élection présidentielle dans 5 localités.

Au Togo

Vingt nouveaux formateurs en secours d'urgence ainsi que 12 diffuseurs de la CRT ont été formés avec le soutien financier et technique du CICR, en vue de renforcer les capacités opérationnelles de la Société nationale.

Au Burkina Faso

Afin de renforcer les capacités de la Croix-Rouge du Burkina Faso (CRBF), le CICR a financé 5 ateliers de recyclage en secourisme dans les régions du Sud-ouest, des Cascades, de la Boucle du Mouhouné, du

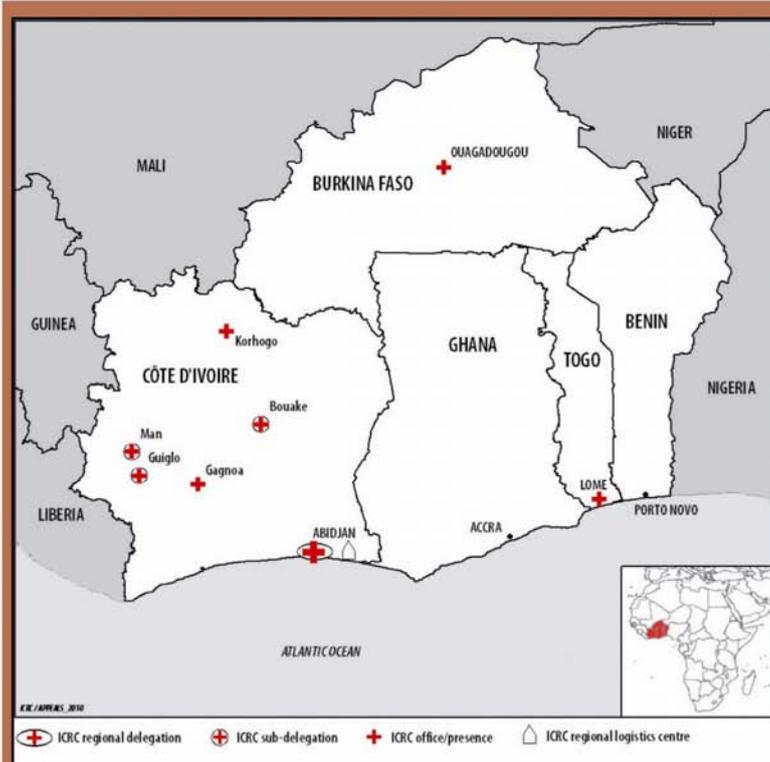
Centre-sud et du Plateau-central, identifiées comme zones à risque.

Un atelier de recyclage de diffuseurs et dix séances de diffusion ont eu lieu dans 10 comités provinciaux. Du matériel de premiers secours composé de trousse de

LA MISSION DU CICR

Organisation impartiale, neutre et indépendante, le CICR a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et d'autres situations de violence et de leur porter assistance. Le CICR s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels.

Créé en 1863, le CICR est à l'origine des Conventions de Genève et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont il dirige et coordonne les activités internationales dans les conflits armés et les autres situations de violence.



DÉLÉGATION RÉGIONALE D'ABIDJAN

Adresse : Rue J47, lot n° 2261
Il Plateaux,
01 BP 459, Abidjan 01
Tél : 22 40 00 70
Fax : 22 40 00 71
email: abidjan@icrc.org

SOUS-DÉLÉGATION DE BOUAKÉ

Rue du Collège Bambi 298,
Quartier Kennedy, Bouaké
Tél : 31 65 76 08
Fax : 31 65 76 09

ANTENNE DE KORHOGO

Quartier 14,
Villa du Pharmacien Koné,
Tél : 36 85 12 76 / 36 85 04 77
Fax : 36 85 16 77

SOUS-DÉLÉGATION DE GUIGLO

Quartier Commerce,
Lot 451-10, Guiglo
Tél : 33 70 59 15 / 33 70 43 54
Fax : 33 70 59 75

ANTENNE DE GAGNOA

Quartier Camp Fonctionnaire,
Gagnoa
Tel: 32 77 20 97
Fax: 32 77 22 07

SOUS-DÉLÉGATION DE MAN

Villa Sanguiba, Rue G'Bepleu,
Quartier Domoraud, Man
Tél: 33 79 06 45 / 33 79 11 30
Fax: 33 79 00 53

BUREAU DE LOMÉ

Rue Ahodé, Tokoin
Casablanca,
BP 3144, Lomé
Tel: 221 60 74
Fax: 221 06 87

BUREAU DE OUGADOUGOU

Rue François Lompo,
11 BP 892 CMS 11, Ouagadougou
Tel: 50 30 56 85 / 50 31 04 82
Fax: 50 30 29 89



CICR